

*René Heitz est un ancien combattant de la seconde guerre mondiale et à ce titre se voit proposer par le ministère de la Défense un diplôme censé lui rendre hommage. Dans une lettre au président de la République, il expose les raisons de son refus de cette "fausse distinction".*

Monsieur le Président,

Je reçois, aujourd'hui, une lettre de Madame le Maire de Saint-Ismier, m'informant que le Président de la République a sollicité tous les Maires afin qu'ils remettent le "Diplôme d'Honneur aux Combattants de la Deuxième Guerre Mondiale". Cette lettre se poursuit par une invitation à une réunion au cours de laquelle me sera remis officiellement mon diplôme.

Cela m'a paru si grotesque que j'ai tout d'abord cru à un canular mais, à l'examen, il s'agissait bien de ce que je lisais. Alors je me suis demandé à quoi peut bien servir un tel document :

- A attester que j'ai réellement combattu pour mon pays ? J'ai dans mon bureau mon Livret Militaire. Il y est inscrit que je me suis présenté le 6 janvier 1944 en vue de contracter un engagement pour la durée de la guerre au sein de la 2ème D.B. connue sous le nom de Division Leclerc en formation à l'époque au Maroc. Il y est aussi précisé que j'ai effectivement et activement participé à toutes les campagnes de cette unité jusqu'à la fin des combats en Europe et même au delà. En effet, je me suis porté volontaire pour continuer la lutte en Extrême Orient, le Japon étant encore en guerre à ce moment là. Après la défaite nipponne j'ai été intégré malgré moi dans le corps expéditionnaire pour l'Indochine. Au bout du compte je me suis retrouvé pendant presque quatre ans sous les drapeaux.

- Alors quoi ? Une récompense ? Elle ne saurait être comparée aux distinctions qui m'ont été décernées, je veux parler de la croix de guerre et de la Presidential Unit Citation. De toute façon je ne cherche nullement à en tirer gloire, je n'ai jamais porté ces décorations et peu de gens savent qu'elles m'ont été décernées.

A la réflexion, j'ai compris l'utilité de ces hochets distribués en votre nom. Vous espérez qu'ils vous rapporteront quelques milliers de voix supplémentaires aux prochaines élections ! Faut-il que vous vous sentiez en mauvaise posture pour ratisser aussi large ? Ce que vous ignorez, c'est que pour les quelques vieux combattants de cette époque encore en vie, tout ce qui compte c'est d'être en paix avec leur conscience. Sachez, monsieur le Président, que vos fausses distinctions leurs sont indifférentes.

Alors, monsieur le Président, le bout de papier que vous allez faire distribuer, n'a pour moi aucune valeur et je n'en veux pas. Je n'en veux pas parce qu'il est distribué dans l'espoir de consolider une politique que je trouve néfaste. Et elle est néfaste parce que c'est une politique de division, de rejet et d'asservissement. C'est la politique du fort contre le faible, des financiers contre les citoyens. C'est la politique de la suspicion permanente. Elle commence à trop ressembler, cette politique, à celle que je partais combattre le 6 janvier 1944, à 18 ans en revêtant l'uniforme de la 2ème D.B.

Pour toutes ces raisons, je ne me rendrai pas à l'invitation qui m'est faite par le maire de Saint-Ismier et je continuerai mon combat contre les forces et les hommes qui menacent notre laïcité et notre démocratie, jour après jour.

Je vous adresse, monsieur le Président, les salutations que m'impose votre fonction.

Ex-soldat de 1ère classe René HEITZ